

PRÉFET DE SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La filière pêche à Saint-Pierre-et-Miquelon : de réelles perspectives de développement à consolider

Je me félicite de la publication dans le rapport public annuel de la Cour des Comptes d'un encart sur la filière de la pêche à Saint-Pierre-et-Miquelon.

Ce document pose un regard lucide sur la situation de cette filière, sa fragilité, et les efforts réalisés par les collectivités locales et l'État pour redynamiser le secteur.

A ce titre, le diagnostic réalisé sur les orientations arrêtées dans le cadre du contrat de développement 2015-2018 est encourageant :

- les ressources halieutiques existent et l'archipel dispose de droits de pêche inexploités ;
- la création d'un pôle unique de transformation à Miquelon doit reposer sur des hypothèses plus réalistes que celles qui ont abouti aux échecs de ces dernières années ;
- la restructuration de la filière artisanale doit se poursuivre en complémentarité avec le site de Miquelon, à condition d'une implication réelle des partenaires locaux concernés.

Je m'attacherai à ce que l'État poursuive le travail engagé en partenariat avec les acteurs de la pêche, afin de consolider les perspectives de développement économique, de création d'emplois et de valorisation du savoir-faire des professionnels locaux.